



Bureau Confédéral

33 rue des Vignoles, 75 020 Paris

<http://www.cnt-f.org> [cnt@cnt-f.org](mailto:cnt@cnt-f.org)

-----communiqué du 16 mars 2015-----

**Face à l'austérité et à la loi des patrons !  
Le 9 avril, toutes et tous en grève et manifestations !**

Le 9 avril 2015, la CNT participera à la journée de grève et de manifestations initiée par les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires. Loi Macron, CICE, réductions drastiques des budgets alloués à la santé et au social, fermetures d'hôpitaux, de classes, d'usines, réforme de l'assurance chômage, stagnation des salaires... partout la colère enflera face au désastre économique, politique, écologique et social qui frappe de plein fouet les classes populaires du pays. La CNT assiste avec satisfaction à la multiplication des initiatives locales, le plus souvent unitaires – et ce malgré les bureaucrates patentés – favorisant l'émergence d'une nouvelle dynamique d'espérance et de luttes sociales qu'il nous faut faire converger dans la rue le 9 avril.

Dans le même temps, nous assistons à une accentuation des politiques répressives à l'endroit des travailleurs et travailleuses et de tou-te-s ceux et celles qui s'opposent aux politiques anti sociales ou anti écologiques : licenciements pour fautes par ci par là, avertissements, convocations et mises à pied se multiplient... Suite au décès de Rémi Fraisse en octobre dernier, l'État s'est permis de laisser intervenir des milices sur la ZAD de Sivens... oui des milices ! Dans le même ordre d'idée, le terrorisme permet au gouvernement de détourner l'attention des enjeux sociaux afin de mieux faire passer ses réformes et ses lois sécuritaires !

Pour la CNT, plus que jamais, l'heure est à une riposte d'ampleur, notamment face à une loi Macron qui vise à détruire tous les droits et acquis des travailleur.se.s – travail du dimanche, de nuit, prud'hommes, contrat de travail, CHSCT, délit d'entraves patronaux, code du travail – et qui, couplée avec la future loi sur les Instances Représentatives du Personnel, la réforme de l'Inspection du Travail et la probable remise en cause des 35 heures, nous permet d'affirmer sans détour que ce gouvernement de sociaux traîtres aura bien manœuvré en faveur des intérêts du grand Capital. De plus, les patrons attendent avec impatience cette loi qui leur permettra d'user du « fait du prince » sans entraves : l'ambiance au travail que tout un chacun connaît, les fermetures de sites et les licenciements collectifs sont là pour nous le rappeler. Tous ces facteurs créent ainsi le terreau qui renforce quotidiennement l'extrême droite.

C'est pourquoi la CNT et ses syndicats ont décidé de mettre toutes leurs forces dans la bataille à venir. Partout, nous populariserons nos analyses et critiques de la situation et notamment des conséquences désastreuses de la loi Macron et des politiques d'austérité pour les classes populaires. Partout nous développerons les perspectives de luttes et soutiendrons les actions mises en œuvre par les travailleur.se.s afin de faire du 9 avril un point d'appui à la construction d'une grève interprofessionnelle et reconductible : une grève générale que nous appelons de nos vœux afin de renverser le rapport de force et de construire l'alternative anticapitaliste, internationaliste et autogestionnaire.

Enfin, le 9 avril, alors que certaines bureaucraties syndicales semblent privilégier une manifestation centralisée, excluant ainsi l'immense majorité des travailleur.se.s en lutte et les désarmant en affaiblissant leurs capacités de grève, la CNT invite toutes et tous à faire converger les revendications des différents secteurs et à participer massivement aux initiatives prises localement, afin de faire échec à la loi Macron, aux politiques d'austérité et à la précarité, pour défendre nos droits, nos acquis et nos libertés !

La CNT